

Grille des critères de sélection
Grand prix de l'entrepreneuriat jeunesse – Échelon national
Volet Création d'entreprise

Le Grand prix de l'entrepreneuriat jeunesse a pour objectif de mettre en valeur le potentiel et la diversité des jeunes créateurs d'entreprise de 35 ans et moins les plus inspirants.

Sont admissibles les candidatures dont l'équipe entrepreneuriale est composée d'au moins 50 % de personnes âgées de 35 ans et moins qui exercent un rôle actif dans la direction et l'opération de celle-ci et qui sont recommandées par le jury national de chaque catégorie officielle.

L'analyse du jury est basée sur les candidatures numériques admissibles en fonction de la grille des critères de sélection spécifique au prix. Il est à noter que lorsque des entrevues sont tenues, il se précise une compréhension plus fine de la candidature et des personnes qui l'initient, et que l'appréciation des critères de sélection par le jury peut se moduler de façon significative.

Nom de l'entreprise :

Modèle inspirant – Jeune entrepreneur	
Les personnes de 35 ans et moins de l'équipe entrepreneuriale contribuent significativement au succès du projet d'entreprise.	/25
L'entreprise a ou aura un impact dans son domaine et/ou dans la société en général.	/25
Les personnes de 35 ans et moins de l'équipe entrepreneuriale sont inspirantes et pourraient représenter un modèle significatif pour les jeunes de régions et de domaines variés.	/25
Le projet d'entreprise est crédible et démontre du potentiel.	/25
TOTAL	/100
<i>Note — pour qu'une candidature soit retenue comme lauréate de ce prix, un minimum de 60 % doit être accordé par la majorité des membres du jury.</i>	

Commentaires et observations du membre du jury
